MUNICIPALITÉ DE **SAVIÈSE**

Office du tourisme
SAVIÈSE

PLACE DE BINII - BORNE DE VIDANGE POUR CAMPING-CARS

Située sur les Hauts de Savièse, l'ancienne place d'armes de l'armée suisse est devenue une zone d'intérêt public et permet aux visiteurs du Torrent Neuf, aux randonneurs pédestres ou à deux roues de se parquer gratuitement le temps d'une virée en pleine nature.

La place est équipée à son extrémité ouest :

- d'un bureau d'information (Cube), géré par l'Office du tourisme de Savièse et ouvert de la mi-juin à la mi-septembre, de 8 h 30 à 17 h, 7/7
- de sanitaires : 2 WC et 1 douche (disponibles de la mi-juin à la mi-septembre),
- d'une borne de vidange (en fonction de la mi-avril à la fin octobre) ; jetons en vente au Cube, au restaurant « Le Chalet Binii » ou directement à l'office du tourisme à St-Germain (selon leur horaire),
- de wifi (partie ouest de la place – rayon de 50 m du Cube)
- d'un molok pour les déchets (sacs taxés uniquement !) et un collecteur de PET

Le camping sauvage étant interdit sur le territoire communal, la Municipalité a autorisé le caravaning (camping-car, caravane ou van modifié) à stationner pour de brefs séjours touristiques (4 jours max.) sur la place des Binii. Tout visiteur, tout randonneur souhaitant profiter de quelques jours de villégiatures doit obligatoirement stationner sur cette place des Binii, sans quoi il sera amendé selon l'article 31 du règlement communal de police. **Il n'y a pas de dérogation si la place est occupée ou fermée**. La place étant sous vidéosurveillance, tout abus sera dénoncé.

Sur la place des Binii, une zone réservée à cet effet a été aménagée à proximité de la borne et du Cube et permet aux camping-cars et autres vans de s'y installer (places limitées, merci de vous informer).

Afin de permettre une utilisation efficace de la zone, les véhicules doivent se parquer perpendiculairement à la place, soit selon un axe nord/sud.

Les usagers de cette zone :

- s'engagent à respecter la signalisation mise en place ou les instructions données par les personnes présentes,
- suivent et respectent les recommandations fédérales et cantonales quant à la lutte contre la propagation du coronavirus,
- respectent le lieu : déchets, civilité, faune et flore avoisinante, etc.
- utilisent cette aire sous leur propre responsabilité. En cas de déprédation, la Commune et/ou l'Office du tourisme de Savièse ne pourrait être tenu pour responsable.

La partie nord de la place est réservée en priorité au stationnement « standard » pour les randonneurs, les visiteurs du Torrent Neuf ou les locataires des locaux à proximité.

La Municipalité se réserve le droit de fermer la place à tout moment pour permettre l'organisation d'une manifestation ou pour toute autre activité qui le nécessiterait.

Pour plus d'informations à ce sujet, l'agenda des manifestations locales est disponible sur le site de la Commune (www.saviese.ch) ou de l'Office du tourisme de Savièse (www.saviese-tourisme.ch).

L'office du tourisme est ouvert le lundi, le jeudi et le vendredi de 9 h à 12 h. Ses bureaux se situent dans le bâtiment communal (Rue de St-Germain 50, accès nord-est, 2e étage). Accessibles aux personnes à mobilité réduite. Contact : info@saviese-tourisme.ch ou 027 395 27 37.

La Place du Binii est fermée jusqu'à nouvel avis, pour les camping-cars et le caravaning.

Nous rappelons que le camping reste totalement interdit sur tout le territoire de la commune de Savièse.